

Arrêté n° 322 CM du 12 mars 2025 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein du conseil d'administration et de la commission de la recherche de l'université de la Polynésie française

(NOR : UPF25000017AC)

Paru in extenso au journal officiel n°60 N du 14/03/2025 à la page 1 dans la partie ARRÊTÉS DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 16/03/2026

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu le décret n° 99-445 du 31 mai 1999 portant création de l'université de la Polynésie française ;
Vu les statuts de l'université de la Polynésie française adoptés le 11 décembre 2008 et modifiés le 9 décembre 2010 et en particulier ses articles 22 et 26 relatifs à la désignation aux conseils d'administration et scientifique, des personnalités extérieures ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 12 mars 2025,

Arrête :

Article 1er Rédaction issue de Arrêté n° 298 CM du 13 mars 2026

Sont désignés en qualité de représentants de la Polynésie française au sein du conseil d'administration de l'université de la Polynésie française :

- Mme Samantha BONET-TIRAO, ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture, titulaire ;
- Mme Caroline MAUZE, conseillère technique en charge de l'éducation auprès de la ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture, suppléante ;
- Mme Vannina CROLAS, ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle, titulaire ;
- Mme Christelle SANDFORD, directrice de cabinet de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle, suppléante ;
- M. Steve CHAILLOUX, représentant à l'Assemblée de la Polynésie française, titulaire ;
- M. Tematai LE GAYIC, représentant à l'Assemblée de la Polynésie française, suppléant.

Art. 2

Sont désignés en qualité de représentants de la Polynésie française au sein de la commission de la recherche de l'université de la Polynésie française :

- M. Taivini TEAI, ministre de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale, titulaire ;
- M. Maurice WONG, chef de la cellule valorisation, recherche et innovation de la direction de l'agriculture, suppléant ;
- Mme Tea FROGIER, déléguée à la recherche de la délégation de la recherche, titulaire ;
- Mme Clémence GATTI, chargée de recherche à l'Institut Louis-Malardé, suppléante.

Art. 3

L'arrêté n° 881 CM du 14 juin 2023 modifié portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein du conseil d'administration et de la commission de la recherche de l'université de la Polynésie française est abrogé.

Art. 4Le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 12 mars 2025.
Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :
Pour le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture, absent, la ministre des sports, de la jeunesse, de la prévention contre la délinquance, en charge de l'artisanat,
Nahema TEMARII

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 322 CM du 12 mars 2025 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein du conseil d'administration et de la commission de la recherche de l'université de la Polynésie française](#), JOPF n° 60 N du 14/03/2025 à la page 1
- [Arrêté n° 2521 CM du 17 décembre 2025](#), JOPF n° 298 N du 18/12/2025 à la page 162
- [Arrêté n° 298 CM du 13 mars 2026](#), JOPF n° 59 N du 16/03/2026 à la page 8